



Solidaires



sudceidf@orange.fr

votre syndicat à la **CEIDF**

BPCE

www.sudbpce.com

A Paris, le 10/02/2021

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Thierry Bordier - Martine Desaulles
Patrice Drigny - David Espin - Pascale Monchal - Boris Violet

64-68 rue du Dessous des Berges
75013 Paris - 01 70 23 53 40 (38)

FLASHBACK

SUR VOTRE SANTÉ & VOS CONDITIONS DE TRAVAIL EN 2020

2021 ressemblera comme 2 gouttes d'eau à 2020. La CEIDF s'engage à ne rien changer et à ne réaliser avec force que des actions flattant son image. Ainsi, les salariés auront de «belles» agences, de «beaux écrans dynamiques» pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail ! *Sud* en demande plus car c'est grâce à vous que la CEIDF est riche et prospère.

La QVT n'est pas une priorité

Chaque année la direction remet aux élus le bilan de son programme d'actions de prévention en matière de santé et de conditions de travail.

On y trouve pêle-mêle des chartes, des outils de communication, les réaménagements d'agences, l'aide aux devoirs, esprit de service, l'enrôlement des clients à l'appli mobile, la question des incivilités...

On pourrait penser que la qualité de vie au travail y trône en maître : pas du tout, pas du tout ! C'est une vague considération qui consiste «à promouvoir l'équilibre performance économique et satisfaction client».

Que les salariés souffrant de stress, de pression, de dépression, de harcèlement ne se fassent aucune illusion, les RPS (risques psycho-sociaux) ont encore de beaux jours à vivre à la CEIDF. Lutter contre la diffusion dans tout le réseau des suivis quotidiens de résultats, réduire la pression commerciale, interdire le classement entre les agences, cesser d'empiler les animations commerciales, stopper le traçage à la culotte des salariés, en finir avec la surperformance pour exister aux yeux de sa hiérarchie : rien de tout cela ne transpire du rapport annuel. **Pas une goutte.**

Et pourtant, le PAPRIACT ça sert à ça ! PAPRI... QUOI ?

Un des plus importants documents du code du travail, ce PAPRIACT car il s'agit d'y préciser, d'y planifier et d'y chiffrer les mesures de prévention et de sécurité à réaliser dans son entreprise. Après l'évaluation des risques consignés dans le **Document Unique** consultable par les salariés (sur Planet onglet ressources humaines), l'étape suivante consiste à mettre

en place le programme d'actions : le **Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail**. Chaque année, un rapport faisant bilan du travail accompli est remis aux élus et ainsi de suite. Le PAPRIACT est censé s'enrichir d'année en année.

Sud prend acte que les préconisations attendues en 2021 par les salariés n'y sont pas inscrites.

Sud défend 2 axes de travail : La pression commerciale et le droit à la déconnexion

Pour mettre fin aux conséquences dévastatrices de la pression commerciale, il faut supprimer :

- Les tableaux sauvages de suivi des objectifs
- Les suivis des ventes sur Lync, sur Whatsapp
- Le débrief du soir qui consiste en réalité à énumérer ses ventes à son hiérarchique
- Les challenges commerciaux.

Car, toute l'organisation du travail repose sur la surperformance, le dépassement des objectifs collectifs et individuels pour être au plus haut du tableau. Mais ça la direction ne veut surtout pas le changer. La pression commerciale s'appelle de l'animation commerciale et c'est très bon pour la santé... financière de la CEIDF !

Autre préconisation essentielle à notre avis, **un droit à la déconnexion garanti**.

- En télétravail et sur site, une déconnexion automatique des postes pour limiter la surcharge de travail
- En télétravail encore, un badgeage décomptant le temps de travail
- Rendre impossible l'envoi de mails le week-end ou pendant ses congés sur les téléphones et PC
- Lutter contre la réalisation des formations à domicile hors temps de travail en favorisant les formations sur un site distant.

La mesure de la charge de travail réclamée par Sud à la CEIDF est un incontournable pour évaluer la pénibilité, le stress et les difficultés rencontrées dans l'exercice de son métier. Mais la CEIDF ne veut rien s'imposer et s'en tient à réaliser ce à quoi elle s'est engagée seule la plupart du temps, ou avec les applaudissements discrets des organisations syndicales de régression sociale dites «réformistes».

J'ADHÈRE A Solidaires BPCE

**A retourner à la permanence Sud par courrier interne :
64 - 68 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris**

La cotisation annuelle est prélevée en 4 trimestres et s'élève à 0.40 % du salaire net.

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE / /

ADRESSE PERSONNELLE

PORTABLE PERSONNEL EMAIL PERSONNEL

AFFECTATION FONCTION

CLASSIFICATION SALAIRE NET ANNUEL (pour calculer la cotisation) €

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations (mail et courrier postal) de la part du syndicat Sud Solidaires BPCE merci de cocher cette case